



# Les associations de collectivités avec leurs partenaires, agissent pour aider les étudiants.

- Logements des étudiants
- Développement économique
- Campus et transition énergétique

**Dossier de presse**  
**30 janvier 2019**

Avec le soutien de :



**Contacts presse**

**AdCF** Sandrine Guirado, 06 86 79 42 92

**Fnau** Karine Hurel, 06 60 82 80 62, hurel@fnau.org

**AVUF** François Rio, 06 80 24 27 14

**France Urbaine** David Constans-Martigny 06 74 22 38 52

**O2P** Shahina Akbaraly 06 50 82 55 02

# Dossier de presse

A l'occasion de l'annonce de la 1<sup>ère</sup> vague de labellisation des observatoires territoriaux du logement des étudiants,

**Catherine VAUTRIN,**

Présidente du Grand Reims

Présidente de l'AVUF et de la commission ESR de France urbaine, membre de l'AdCF

En présence de

**Vincent HOFFMANN-MARTINOT,**

Président de la Comue d'Aquitaine

Membre de la "commission vie étudiante et vie de campus" de la CPU

ont réalisé un point presse le mercredi 30 janvier de 16h30 à 17h30 au 22 rue Joubert, 75009 Paris

Le réseau des collectivités ESR, engagées dans le soutien à l'Enseignement supérieur et la recherche, organisent un point presse avec la Conférence des présidents d'université (CPU) à l'occasion de la labellisation des premiers Observatoires Territoriaux du Logement Etudiant.

Face à la difficulté croissante pour les étudiants de trouver un logement, les collectivités, les universités ainsi que les agences d'urbanisme sont déterminées à jouer un rôle aux côtés de l'État, en lien avec les acteurs de l'ESR, du logement et du monde économique. Elles interviennent sur des champs aussi divers que l'immobilier universitaire et l'insertion urbaine des campus, la valorisation de la recherche et l'innovation, les services de vie étudiante, ou l'attractivité universitaire internationale. Elles agissent pour aider les étudiants à se retrouver dans le maquis des offres et lutter contre l'habitat indigne.



# Sommaire

**Page 12.**

Quelle place pour l'enseignement supérieur et la recherche dans le programme « Action cœur de ville » ?

**Page 13.**

Les collectivités et établissement d'enseignement supérieur en transition énergétique

**Page 12.**

Les enjeux croisés de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur dans les territoires

**Page 8.**

Observatoire du logement des étudiants

- > Démarches
- > Labellisation
- > Programme 2019

**Page 7.**

Parution de l'ouvrage Etudiants et universités : Acteurs de la ville aux éditions Gallimard

**Page 6.**

Présentation du réseau des collectivités Enseignement Supérieur Recherche

## **LE RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE**

L'AdCF, France urbaine, la Fnau, l'Avuf et la Conférence des présidents d'Université (CPU) se sont rapprochées afin de mettre en valeur l'action des villes et intercommunalités visant à façonner un « écosystème » favorable à l'innovation, vecteur de dynamisme économique et de création d'emplois. Ensemble elles ont créé le réseau des collectivités enseignement supérieur recherche.

Le réseau des collectivités ESR permet aux collectivités et aux établissements ESR de mieux échanger avec leurs partenaires multiples. Cela repose sur le cycle des trilogues, durant lequel collectivités et universités recevront ensemble leurs principaux interlocuteurs institutionnels et privés. Ce réseau structure ses actions et son programme de travail à partir de deux conventions.

### **CONVENTION RÉSEAU COLLECTIVITÉ ESR ET CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ**

Cette convention est articulée autour des principes suivants :

- agir pour la réussite des jeunes et les conditions dans lesquelles leurs études se déroulent ;
- soutenir les écosystèmes territoriaux d'innovation ;
- contribuer au développement territorial et à la transition écologique et numérique des territoires, en tant qu'acteurs urbains ;
- participer au rayonnement international des territoires.

Ces objectifs sont déclinés en actions concrètes structurées dans un plan, qui sera renouvelé chaque année.

Pour 2018, les présidents avaient soulevé l'importance d'un travail sur les écosystèmes

régionaux et la compétitivité des territoires. La réussite des jeunes est également un axe majeur, qui a été abordé en 2018 et est prolongé en 2019 sous le prisme du logement étudiant avec la création des observatoires territoriaux. Enfin, dans un contexte de transition écologique et numérique, les territoires et l'enseignement supérieur réfléchissent ensemble aux nouveaux modèles de campus durables et aux de bonnes pratiques de l'université vers les collectivités et inversement.

### **CONVENTION RÉSEAU ESR ET CAISSE DES DÉPÔTS - BANQUE DES TERRITOIRES**

Depuis le printemps 2017, la démarche inter-associations conduite sur les enjeux territoriaux liés au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche s'appuie sur un travail partenarial avec la Caisse des Dépôts pour 3 années et sur 6 volets :

1. Programmation de logements étudiants
2. Formation professionnelle
3. Coopération universités et collectivités locales sur la transition énergétique (pilotage Avuf)
4. La digitalisation de l'université
5. ESR et écosystèmes de développement économique local
6. L'articulation et les complémentarités de l'action internationale des universités et des collectivités

Les séminaires organisés par le réseau des collectivités ESR avec le soutien de la Caisse des Dépôts avaient initialement pour objectif de rapprocher les collectivités adhérentes des associations d'élus membres du réseau et les établissements d'enseignement supérieur présents sur leur territoire. Cet objectif a pris pour forme l'organisation de séminaires durant lesquels les acteurs des deux mondes ont dialogué directement afin de mieux de se connaître, de définir un vocabulaire commun et de parvenir ensemble au lancement de projets au sein de stratégies partagées.

Cette première phase est à présent derrière nous, et les séminaires du réseau des collectivités ESR doivent maintenant permettre aux collectivités et aux établissements ESR de mieux échanger avec leurs partenaires multiples.

## VIENT DE PARAÎTRE AUX EDITIONS GALLIMARD ALTERNATIVES, DANS LA COLLECTION POINT FNAU



La population étudiante est constituée de profils bien plus variés qu'auparavant. L'évolution des formations implique une plus grande mobilité entre les établissements français et internationaux, entre les années ou les semestres et une possibilité de se former tout au long de la vie. Cette population habite le territoire - souvent au rythme de la saison universitaire - s'y déplace, y consomme et quelquefois y travaille. Elle y recherche également des services spécifiques comme l'accès à des espaces de travail ou encore à des loisirs accessibles pour des budgets réduits. L'empreinte territoriale du monde de l'enseignement supérieur est parfois très visible, les campus ont une emprise foncière majeure dans les villes et représentent souvent les moteurs de projets urbains.

A travers cette publication, il s'agit de comprendre quel rôle joue l'enseignement supérieur, à travers ses étudiants, ses personnels et ses campus dans la ville et sur les projets de territoire. Mais également de percevoir comment les territoires répondent à cet enjeu et se saisissent des opportunités qu'il représente ?

## LE LOGEMENT ÉTUDIANT

### LES OBSERVATOIRES TERRITORIAUX DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

Depuis 2016, le réseau des associations de collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche et la Conférence des Présidents d'Université (CPU), en partenariat avec la Caisse des Dépôts, travaille sur le logement des étudiants.

Avec le soutien des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Cohésion des Territoires, et avec les services de l'Etat (Insee, Cnaf), les acteurs du logement (Crous, Aires, Anil, USH) et de l'enseignement supérieur (OVE et réseau sup.), des collectivités territoriales et des agences d'urbanisme, le réseau a mis en place une méthodologie<sup>1</sup> pour initier des observatoires territoriaux du logement des étudiants.

**Outils d'aide à la décision, ces observatoires ont pour ambition de :**

- comprendre l'évolution des besoins et de l'offre de logements étudiants ;
- articuler l'offre avec les besoins de l'enseignement supérieur et des territoires et les marchés du logement ;
- faire dialoguer des acteurs aux objectifs divers ;
- intégrer la diversité du logement des étudiants dans les politiques locales de l'habitat.

Ces observatoires territoriaux réunissent les collectivités territoriales, les établissements et les acteurs du logement des étudiants et de l'enseignement supérieur, afin d'avoir une connaissance et une réflexion globale autour de l'enjeu du logement.

Les résultats de cette observation régulière permettront d'éclairer localement les politiques publiques de l'habitat. Ils alimenteront les observatoires locaux de l'habitat mis en place dans le cadre des PLH.

**Ces observatoires territoriaux ont également vocation à s'inscrire dans la dynamique du plan 60 000 logements pour étudiants lancé par le Gouvernement. Ce plan est accompagné d'un observatoire national du logement des étudiants.** En dialogue avec les ministères de la cohésion des territoires et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, cet observatoire s'articulera avec les observatoires locaux sur la base d'un ensemble d'indicateurs communs.

### L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

En février 2018, la Fnau et l'Avuf, au nom du réseau des collectivités ESR, ont lancé un appel à manifestation d'intérêt à destination des collectivités, des établissements d'enseignement supérieur, des Crous, des agences d'urbanisme et des ADIL.

Le conseil scientifique (cf. encadré ci-après) accompagnant la création des observatoires territoriaux du logement des étudiants a formulé des recommandations communes sur :

- l'importance de définir le maillage et le périmètre en fonction des observatoires et des politiques de l'habitat existants ;
- l'importance d'associer les services de l'Etat et d'alimenter les instances comme le comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH) ;
- et l'importance d'avoir une stratégie sur le logement étudiant tenant compte de la diversité des enjeux, de l'ensemble des segments de l'offre et des besoins des étudiants.

### 2018 – ACCOMPAGNEMENT DES OTLE VERS LA LABELLISATION

Afin d'être labellisé "Observatoire territorial du logement des étudiants", chaque territoire a été accompagné dans la structuration de sa gouvernance et la définition de ses objectifs et indicateurs. Après 6 mois d'accompagnement, les territoires respectant les préconisations suivantes ont pu candidater à la labellisation :

- Avoir défini la gouvernance de l'observatoire ;
- Associer l'ensemble des acteurs du logement et de l'enseignement supérieur du territoire d'étude ;
- Avoir défini son périmètre, ses objectifs partagés et ses indicateurs ;
- Avoir réuni au moins un comité de pilotage
- S'engager à faire remonter les indicateurs nationaux.

**La labellisation est un dispositif donnant-donnant entre les territoires, le réseau collectivités ESR et l'observatoire national.**

Elle permet aux observatoires:

- d'être identifiés par l'observatoire national du logement étudiant ;
- de bénéficier des données de l'observatoire national et des partenariats nationaux ;
- d'accéder à d'autres données locales ;
- de rejoindre une communauté d'échanges et de mutualisation nationale coordonnée ;
- de profiter des études et analyses de l'ensemble du réseau ;
- d'être identifié par les partenaires nationaux qui mettront en avant les OTLE labellisés en

<sup>1</sup> Consulter le guide: <http://www.fnau.org/fr/publication/logement-etudiant-observer-pour-decider-guide-pour-construire-les-observatoires-locaux-du-logement-etudiant/>.

valorisant de différentes façons les travaux ;

## DEUX PHASES DE LABELLISATION PRÉVUES

La première, le 30 janvier 2019, a examiné les candidatures de sept territoires :

- Observatoire du logement étudiant d'Amiens
- Observatoire du logement étudiant de Brest Métropole
- Observatoire du logement étudiant francilien
- Observatoire du logement étudiant de Lorraine Nord
- Observatoire du logement étudiant de la Métropole de Toulon Provence Méditerranée et du Var
- Observatoire régional du logement étudiant d'Aquitaine
- Observatoire territorial du logement des étudiants de Grand Reims et Ardenne Métropole
- Observatoire territorial du logement des étudiants du Sillon Alpin

Pour chaque observatoire, trois types de réponses pourront être formulés par la commission ; Labellisé, Labellisé sous réserve de, non labellisé. Cette labellisation est valable un an et sera confirmée au regard des productions de l'observatoire.

Une seconde phase de labellisation aura lieu fin mars 2019.

## PROGRAMME DE TRAVAIL 2019

### TRAVAIL SUR LES INDICATEURS ET PREMIÈRES ANALYSES

Pour répondre aux enjeux nationaux et permettre une consolidation des données des observatoires, le comité technique a travaillé sur une liste d'indicateurs à remonter chaque année. La Fnau travaille sur l'accès à certaines bases de données nationales qui seront mises à disposition des observatoires.

La mission Plan 60 000 qui coordonne l'observatoire national, fournira aux observatoires labellisés sa base de données sur les résidences étudiantes. Cette base sera complétée et enrichie par les OTLE afin d'apporter aux territoires et aux étudiants une vision complète des résidences dédiées.

### MISE EN RÉSEAU, CAPITALISATION NATIONALE ET DÉMARCHE QUALITATIVE

Dans la suite du partenariat avec les ministères de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de la cohésion des territoires, sera développé en 2019 les actions suivantes :

- Animation du comité technique national et du réseau des OTLE ;

### Membres de la commission de labellisation

Cette commission de labellisation réunira :

#### le réseau des collectivités Enseignement Supérieur Recherche :

- François Rio, délégué général, Avuf
- Brigitte Bariol-Mathais, déléguée générale, Fnau
- Zoé Chaloin, chargée de mission, Fnau
- David Constans-Martigny, conseiller, France Urbaine
- Claire Delpech, conseillère, AdCF
- Clotilde Marseault, chargée de mission, CPU

#### les ministères de la Cohésion des territoires, de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- Claire Leplat, Adjointe au sous directeur des politiques de l'habitat, DHUP
- Damien Metivier, adjoint au chef de bureau des politiques sociale et du logement, DHUP
- Yves Goepfert, inspecteur d'académie, chargé de mission, Plan 60 000, DGEISIP
- Marc Prevot, inspecteur général honoraire, Plan 60 000
- Aïssatou Sakho, chargée d'études logement des étudiants, DGEISIP

#### les membres du conseil scientifique :

- Jean-Claude Driant, professeur à l'école d'urbanisme de Paris – Lab'Urba
- Myriam Baron, Professeure de géographie à l'Université Paris-Est Créteil – Lab'Urba
- Alain Weber, inspecteur général de l'administration du développement durable CGEDD

#### la caisse des dépôts. :

- Françoise Morsel, responsable des partenariats et relations institutionnelles

#### Calendrier et procédure

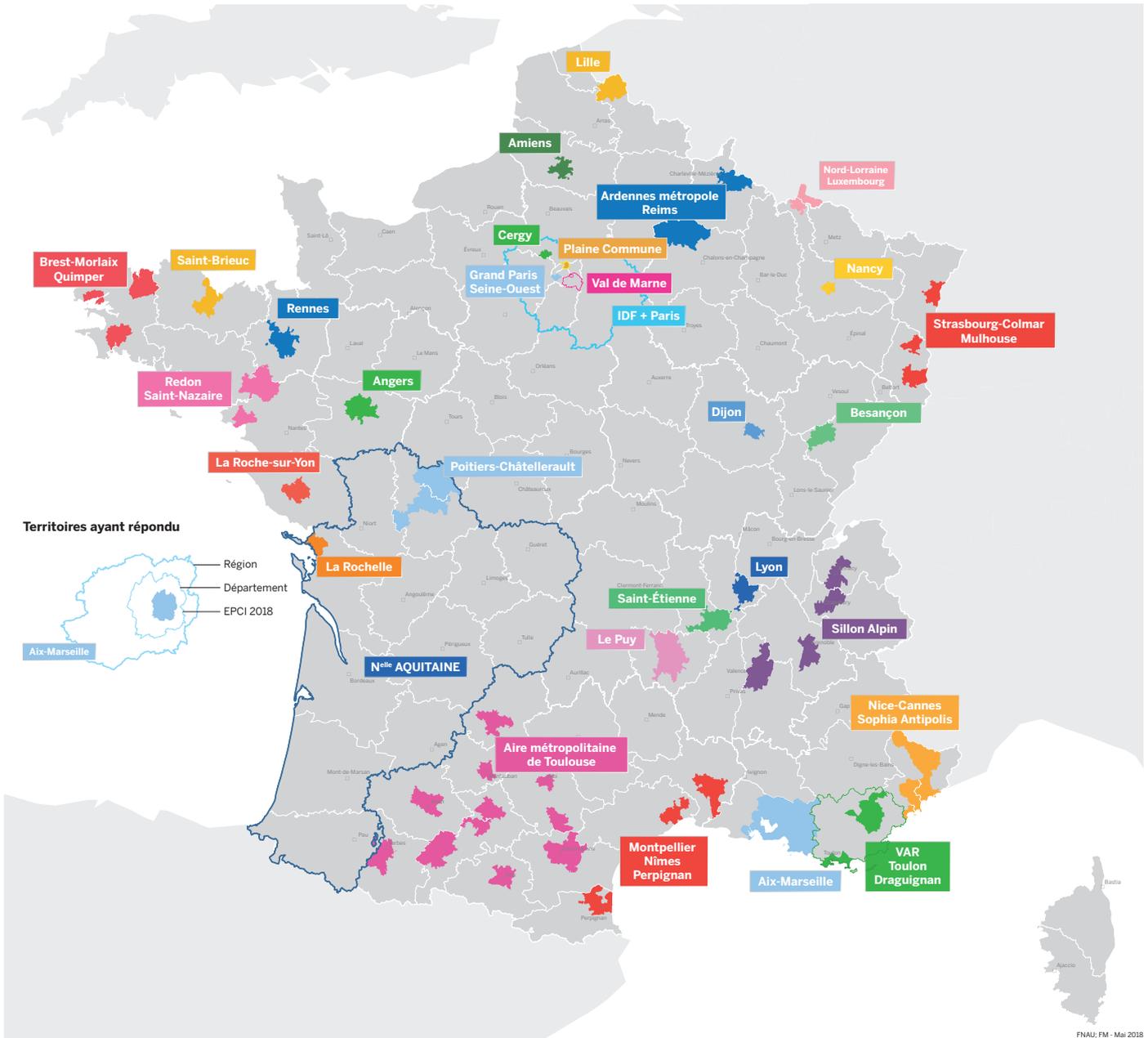
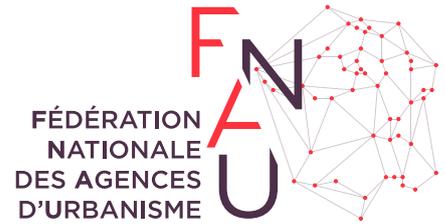
**14 janvier 2018** : Clôture de l'appel à manifestation d'intérêt

**15 janvier 2018** : Présentation des candidatures au comité technique composé des partenaires de la démarche pour premier avis

**30 janvier 2018** : Première commission de labellisation

# Territoires ayant répondu à l'appel à manifestation d'intérêt

Observatoires du logement étudiant



- Labellisation des observatoires ;
- Accompagnement des territoires et des observatoires toujours en création ;
- Remontée des indicateurs, consolidation des bases de données et valorisations ;
- Suivi de la mise en place de l'observatoire national et travail à la compatibilité des données entre l'observatoire national et les OTLE ;
- Publication d'un premier état des lieux de la diversité du logement des étudiants à partir des remontées locales ;

**VERS UNE APPROCHE QUALITATIVE DU LOGEMENT DES  
ÉTUDIANTS - CONCOURS D'IDÉES RÉINVENTER L'HABITAT  
ÉTUDIANT**

Enfin, pour enrichir l'approche quantitative par une dimension prospective et qualitative du logement des étudiants, il apparaît également important d'offrir un cadre de réflexion aux niveaux national et local sur les nouvelles pratiques et modes de vie étudiants ; sur leur place dans la ville ainsi que sur les processus et formes de conception urbaine, architecturale et de design du logement des jeunes dans la ville.

Cette réflexion, qui prendra la forme d'un concours d'idées, prolonge celle initiée dans le cadre des observatoires du logement des étudiants, invite à interroger la programmation et la conception architecturale de ces logements, que ce soit en construction neuve ou en réhabilitation.

La démarche de ce concours d'idées vise à :

- constituer un corpus de réflexion et d'expériences sur le logement des étudiants et des jeunes ;
- créer l'opportunité et une dynamique d'échanges et de coopérations locales entre des équipes constituées d'enseignants et d'étudiants avec des collectivités, établissements d'enseignement supérieur et acteurs du logement autour de l'habitat des étudiants ;
- réinterroger les modèles actuels du logement des étudiants et créer du débat local et national ;
- valoriser des propositions particulièrement novatrices.

## **QUELLE PLACE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE DANS LE PROGRAMME « ACTION COEUR DE VILLE » ?**

Les quatre associations du réseau des associations de collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche et Villes de France, en partenariat avec la Caisse des Dépôts, et la Conférence des Présidents d'Université (CPU) souhaitent travailler sur la place de l'enseignement dans le programme "Actions coeur de ville"

**Constat :** Importance de la jeunesse comme levier d'attractivité des villes intermédiaires et volonté des maires de garder les établissements d'ESR dans leur ville. L'activité universitaire est un facteur de polarisation permettant de recréer des flux. « Action cœur de ville » (ACV) est donc une opportunité pour répondre aux objectifs d'attractivité et pour créer une offre d'ES de proximité.

**Objectif :** Aider les territoires retenus par le plan ACV à prendre en compte l'ESR comme levier de revitalisation.

### **Problématiques explorées :**

- En quoi l'ESR peut-il être un levier pour revitaliser les centres villes ?
  - Etat des lieux de l'ESR dans les 222 villes du plan ACV.
  - Quel rôle pour l'ESR dans les villes moyennes ?
  - Quelle place prévue pour l'ESR dans ACV ?
- Action cœur de ville et expériences de l'ESR  
Mise en avant de la place que devrait prendre l'ESR dans le plan ACV suivant les 5 axes sectoriels du plan (voire selon des axes complémentaires).
- Synthèse et recommandations pour un « ACV augmenté »

## **LES ENJEUX CROISÉS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES TERRITOIRES**

La formation professionnelle continue (et initiale) constitue un chantier prioritaire du Gouvernement.

De fait, ce secteur va connaître une profonde réorganisation et un développement nouveau compte tenu des besoins anticipés des entreprises (numérisation/ digitalisation, industrie 4.0, intelligence artificielle, redéfinitions des compétences, etc). Aujourd'hui, de nombreux bassins d'emploi subissent une carence pour certaines compétences, de pointe ou « traditionnelles ». Cette situation peut limiter le développement des entreprises et elle inquiète les acteurs économiques et les élus locaux. Les intercommunalités et les régions sont les acteurs du développement économique local; les universités sont, par leur maillage territorial, un acteur central, au côté des écoles, dans la montée en capacité des territoires.

Un premier séminaire a permis d'informer, collectivités et établissements d'enseignement

supérieur des possibilités nouvelles offertes par la loi. Une complémentarité de l'action du collectif ESR avec les régions sera recherchée dans les mois à venir.

Le collectif s'intéresse par ailleurs à l'apport « indirect » de l'ESR : sa capacité à irriguer un territoire et réciproquement : par le mode consommation (culturel, sportif, festif) des populations étudiantes et enseignantes, par les mouvements de rayonnement de ces établissements (rayonnement régional, national et souvent international), par l'adaptation des formations initiales aux attentes de nos bassins d'emploi, par les connexions à créer entre les labos des ESR et les PME/PMI de nos territoires, par une forme de fertilisation croisée sur certains enjeux comme par exemple les transitions énergétique et écologiques (les bâtiments, l'inscription des campus dans la ville, la mobilité, etc). Pour alimenter cette approche de l'économie « résidentielle », un séminaire aura lieu à Roanne le 6 juin 2019.

## LES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS D'ESR EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La transition énergétique est un impératif pour tous.

Les Villes et les territoires, et en particuliers les villes universitaires, tirent encore souvent trop peu parti des compétences universitaires et des écoles d'ingénieurs pour co-construire leurs transitions énergétiques. Il y a cependant déjà des exemples qui méritent d'être mieux connus pour être imités ou servir d'inspiration.

Les universités et grandes écoles rassemblent par ailleurs sur leurs campus des milliers d'usagers dont les pratiques impactent fortement les transports et la consommation d'énergie des territoires. Là aussi il existe des exemples, où les campus ont pu bénéficier de la coopération des villes, ou réciproquement des villes ayant modifié ou amélioré leurs schémas de transports à la suite de concertations.

Les villes et les campus peuvent aussi mettre en commun des expériences de productions de chaleur ou de récupérations de chaleurs perdues. Comment faut-il s'y prendre, pour la planification ? Jusqu'où peut-on aller pour récupérer par exemple l'énergie des data centers ? Comment surmonter ou contourner certaines contraintes réglementaires ?

Les Cœurs de villes peuvent aussi tirer parti des approches de maîtrise de l'énergie et des transports. Un exemple sera présenté. Des campus souvent de la taille d'un grand quartier peuvent être propices à des expérimentations in situ.

Les associations du réseau ESR, avec la CPU et la CDC ont initié en novembre un travail de recensement de territoires « exemplaires » ou ayant mené des actions significatives de collaboration Collectivité - établissement d'ESR dans ces domaines, ou bien des démarches unilatérales présentant un fort potentiel de transférabilité. La CGE a ensuite été associée à cette collecte de bonnes pratiques.

un séminaire public, le 31 janvier 2019, aura pour objet de partager les conclusions de ce recensement (cf. fiche ci-après), d'analyser les facteurs de réussite, les freins ainsi que les obstacles à lever, afin de mieux appréhender les bénéfices réciproques et surtout de renforcer les coopérations en faveur de la transition énergétique. Les possibilités de soutiens financiers et d'accompagnements seront également évoquées.

## PROGRAMME DE TRAVAIL DU SÉMINAIRE DU 31 JANVIER 2019



SEMINAIRES DU RESEAU DES COLLECTIVITES LOCALES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

### Collectivités et établissement d'ESR en transition énergétique

**9h45 : Accueil** par Françoise MORSEL, Responsable des Partenariats à la Direction de l'investissement de la Banque des Territoires

**9h45 : Introduction** par Arthur RIEDACKER, Administrateur de l'AVUF délégué au développement durable

#### 10h00 : Conférence d'ouverture

« Transition énergétique, quels rôles pour les collectivités territoriales et les établissements d'ESR ? Quelles coopérations possibles pour un renforcement des démarches de chacun ? » Table ronde animée par Philippe ANGOTTI, Délégué Adjoint de France Urbaine, avec :

- Philippe PELLETIER, Président du Plan Bâtiment Durable
- Olivier LABOUX, Président de l'Université de Nantes et Vice-président de la CPU
- Laurent HENART, Maire de Nancy
- Guillaume DECROIX, Sous-directeur de l'Immobilier à la DGSIP du MESRI

#### 11h00 : 1<sup>ère</sup> session de partage d'expérience

D'une durée d'une heure trente, chaque atelier débutera par la présentation de quelques exemples singuliers de collaboration entre une collectivité et un établissement d'enseignement supérieur, suivie d'un échange entre les participants de l'atelier.

- **Atelier 1 - Sobriété et efficacité énergétique** : rénovation de bâtiments publics, création de chaufferies et réseaux de chaleur, maîtrise d'usage, évaluation des politiques publiques locales, collectivités et établissements d'ESR coopèrent de multiples manières pour réduire les consommations d'énergies et les émissions de GES associées.

Interventions de :

- Yves MARECHAL, Directeur de Grenoble INP – Ense3
- Alban MALLET, Chargé de développement climat, Nantes Métropole et Candice BONANNI, Responsable Service Stratégie Patrimoniale et Energétique, Université de Nantes
- Marc DENIS, Vice-président en charge du développement durable, Cergy-Pontoise Agglomération

Animation par Hubert BRIAND – Banque des Territoires

- **Atelier 2 - Mobilité durable** : plans de déplacement, organisation et extension des réseaux de transports en commun, bureau des temps, échanges de données sur les habitudes de déplacements, collectivités et établissements d'ESR coopèrent de multiples manières pour transformer les habitudes de déplacements au profit des mobilités douces et des transports en commun.

Interventions de :

- Vincent HUAULT, Vice-Président Immobilier et Transition Energétique, Université de Lorraine
- Véronique LEROY, Responsable du service logistique, Université de Poitiers

### 13h30 : Ouverture de l'après midi

**Message vidéo** de Marc OGIER, Président de l'Université de La Rochelle, sur le projet de smart campus en lien avec la collectivité

### Restitution des échanges du matin

**Réactions** de Claus HABFAST, Vice-président de Grenoble Alpes Métropole.

### 14h15 : 2<sup>ème</sup> session de partage d'expérience

D'une durée d'une heure trente, chaque atelier débutera par la présentation de quelques exemples singuliers de collaboration entre une collectivité et un établissement d'enseignement supérieur, suivie d'un échange entre les participants de l'atelier.

- *Atelier 3 - Redynamisation des cœurs de ville au service de la transition énergétique* : croisement entre le programme « Action cœur de ville » et les PCAET, nouvelles implantations universitaires en centre-ville dans des bâtiments rénovés, collectivités et établissements d'ESR coopèrent de multiples manières pour revaloriser leur centre-ville et s'inscrire dans la transition énergétique.

Animation par Marianne MALEZ et Zoé CHALOIN – FNAU

- *Atelier 4 - Mobilisation des usagers et personnels au service de la transition énergétique* : sensibilisation, communication, constitution et animation de communautés d'acteurs, collectivités et établissements d'ESR coopèrent de multiples manières pour que leurs usagers et personnels adoptent les éco-gestes énergétiques.

- Toulouse : une initiative du Conseil Toulousain de la Vie Etudiante
- Reims : une coopération « Agir Ensemble » durable
- Nantes : une coopération « Agir Ensemble » réinventée

Animation par François RIO – AVUF

### 15h45 Restitution des échanges de l'après-midi

Réactions de Nicolas SOUDON, Directeur de l'Action territoriale à l'ADEME (*sous réserve*).



# — Dossier de presse

**Les associations de collectivités avec leurs partenaires, agissent pour aider les étudiants.**